

# MODULE 7

## PREVENTION DES RISQUES

### 7.1 IDENTIFIER DES SITUATIONS A RISQUE ET LA CONDUITE A TENIR

➤ Caractériser les différents types de risques :

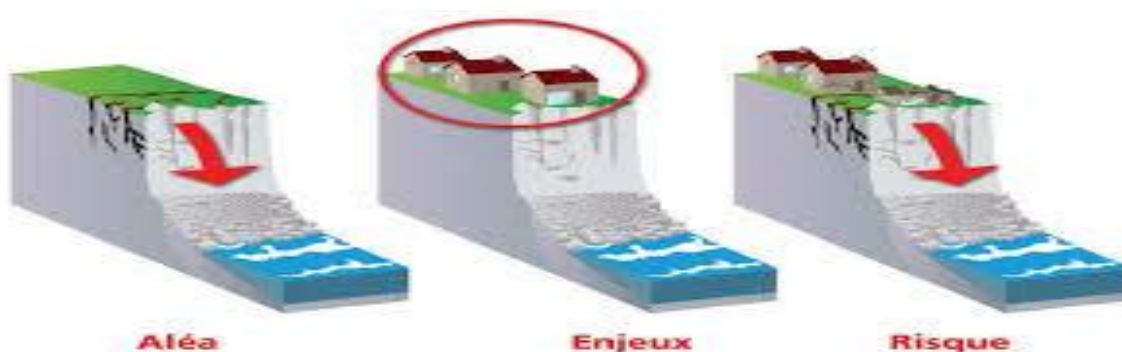
<b>Risque d'accidents domestiques</b>	Risque qu'un accident se produise à son domicile
<b>Risque professionnel</b>	Risque d'accident dans le cadre d'une activité professionnelle, ou de déclenchement d'une maladie professionnelle
<b>Risque Majeur</b>	Risque que se produise un évènement dont les conséquences pourraient faire un grand nombre de victimes et/ou causer des dégâts matériels importants.

➤ Définir le risque majeur :

Le risque majeur est un risque que se produise un évènement technologique ou naturel pouvant occasionner des dégâts très importants et/ou faire un grand nombre de victimes.

Il se caractérise par la faible probabilité d'apparition et sa gravité extrême.

Risque majeur = aléa (danger) + enjeux  
(+ ajout schéma ci-dessous)



Source : <http://observatoire-regional-risques-paca.fr>

	<b>Risques majeurs naturels</b>	<b>Risques majeurs technologiques</b>
<b>Origine</b>	Phénomène naturel : évènements climatiques, mouvements du sol ou des plaques terrestres, déplacement de masses d'eau	Activités humaines : activités nucléaires, activités industrielles, transport de matières dangereuses, barrages hydrauliques

➤ **Mesures collectives :**

Limitier l'exposition des personnes aux risques majeurs ou en réduire les dommages potentiels : mieux connaître les risques, mettre en place des réseaux de surveillance, informer la population, maîtriser l'urbanisation dans les zones à risques.

➤ **Indiquer la conduite à tenir en cas de risque majeur :**

- Se mettre à l'abri dès le retentissement du signal d'alerte national, fermer portes, volets et fenêtres
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Se tenir informé en écoutant la radio ou en regardant la télévision
- Eviter de passer des appels téléphoniques (laisser libre les réseaux pour les secours)
- Ne pas fumer, éviter toute flamme

# MODULE 7 PREVENTION DES RISQUES

## 7.2 SE PROTEGER DU BRUIT

➤ Différencier son et bruit :

**Le son** est composé d'ondes qui se déplacent dans l'air, mais aussi à travers des milieux solides comme des murs. Il est caractérisé par son intensité se mesurant en décibels A (dB A) et par sa fréquence en hertz (Hz).

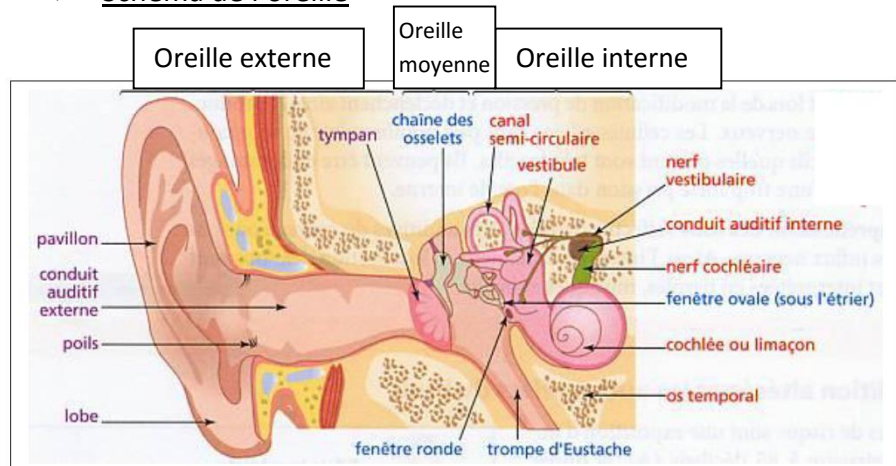
**Le bruit** est un son ressenti comme gênant ou désagréable.

➤ Identifier les sources de bruit et les différents seuils (audition, fatigue et douleur) :



Seuil de douleur	120 dB
Seuil <b>légal d'exposition</b>	<b>80 dB</b>
Seuil <b>de fatigue</b>	<b>60 dB</b>

➤ Schéma de l'oreille



➤ **Mécanisme de la perception du son :**

Le son est capté par le **pavillon** de l'oreille qui le conduit jusqu'au **tympan** qui vibre. Ses vibrations sont amplifiées et transmises par les **osselets** (marteau, enclume et étrier) au liquide contenu dans la **cochlée** (ou limaçon). Les mouvements de ce liquide font fléchir les **cellules ciliées auditives**, à l'origine de l'influx nerveux. Les impulsions électriques générées sont envoyées au **cerveau** par le nerf **auditif** où elles sont décodées et interprétées.

➤ **Différencier surdité de transmission et surdité de perception :**

Surdit� de transmission	Concerne les organes de l'oreille externe ou moyenne (tympan, osselets). Diminution de l'intensit� du son per�u
Surdit� de perception	Concerne l'oreille interne (cellules cili�es de la cochl�e, nerf auditif ou centres nerveux). Perte d'audition d�finitive.

➤ **Les trois axes de pr vention du bruit :**

Pr�vention � la <b>source</b> du bruit	R�glementation imposant des normes (105 dB en discoth�que ou dans les salles de concert, 85 dB pour les baladeurs)
Pr�vention lors de la <b>transmission</b> du bruit	Double ou triple vitrage, mat�riaux isolants conformes aux normes, �crans acoustiques, ...
Pr�vention lors de la <b>r�ception</b> du bruit	Utilisation d'un casque, de bouchons d'oreilles